



Caractéristiques de la Délégation Unique du Personnel (DUP)

OBJECTIFS : Maîtriser les rôles respectifs des deux institutions ; Délégués du Personnel et CE en préservant les spécificités de chacune.

PROGRAMME INTER CE

Les bases Légales de La DUP

Champs d'application de la Délégation Unique du Personnel

Les élections

- La préparation et le déroulement des élections
- La composition de la DUP

Le fonctionnement de la DUP

- Les réunions
- Les heures de délégation
- La liberté de circulation

Les incidents affectant la DUP

- Suppression de la délégation
- Diminution du nombre de délégués titulaires
- Modification de structure de l'Entreprise

La double fonction des membres de la DUP

- Exercer son mandat de DUP en tant que membre du CE
- Exercer son mandat de DUP en tant que délégué du personnel
- Les relations avec le CHSCT et les Délégués Syndicaux

Les garanties de l'exercice du mandat de la DUP

- La protection des membres de la DUP
- Le délit d'entrave

Durée	: 1 jour
<u>Public concerné</u>	: Elus ayant déjà suivi une formation « Fonctionnement du CE » et « DP »
Nbre de participants	: 3 à 8 personnes. Un support de formation est remis à chaque participant.
Intervenant	: Gilles WADDINGTON (EDHEC Lille – CNAM Paris).
Tarif	: <u>540.00 € nets par stagiaire.</u> (Ce prix comprend les pauses du matin et de l'après-midi ainsi que le déjeuner).

Pour tout renseignement : Contactez Dorothee → 03.27.42.67.78
LOGITIS, 307 rue Jean Jaurès – 59410 ANZIN – www.logitis.info – contact@logitis.info